

INTERVIEWS D'ENTREPRISES DU TERRITOIRE SUR LA DEMARCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LEURS PRATIQUES



ESAT - Foyers - SAVS
Louis Philibert

ESAT PHILIBERT La Roque d'Antheron

<http://www.epd-louisphilibert.fr/epd/>

Dans le cadre du projet sur l'économie circulaire l'ESAT Philibert a fait l'objet d'une analyse approfondie de ses pratiques. Pourquoi s'inscrire volontairement dans une telle démarche, c'est ce que nous explique Richard Mercier, directeur de l'établissement Louis Philibert et de fait de l'ESAT du même nom.

« Dans le cadre de la formation professionnelle, j'ai suivi il y a quelques temps un master sur la raison sociale, sociétale et environnementale des dirigeants. J'ai alors pris conscience que les entreprises avaient un rôle moteur à jouer car la seule action du citoyen même s'il trie ses déchets ne serait pas suffisante pour faire face à la transition énergétique et écologique. Nous avons donc entamé une démarche transversale en :

- *critérisant nos achats de façon à avoir des produits plus propres et moins énergivores,*
- *en mettant en place une vraie gestion des déchets et un suivi des consommations des flux...*

S'il y a un intérêt environnemental, cette démarche facilite aussi la communication de l'établissement qui de par sa raison d'être se doit d'être le plus vertueux possible. Un ESAT ne peut décemment pas s'engager dans une démarche de RSE, c'est comme une évidence. Par ailleurs, nous sommes dans un secteur suburbain voire rural, il est donc indispensable de créer des synergies et mutualisation entre les entreprises du territoire pour limiter nos charges. C'est vrai pour l'achat, c'est vrai pour les effluent dont le traitement coûte cher, mais c'est aussi vrai pour la ressource humaine avec des postes à créer en commun.

Par ailleurs se rapprocher des autres compétences du territoire, c'est aussi pouvoir répondre ensemble à des marchés publics ou privés sachant en plus que j'amène avec l'ESAT une dimension sociale très appréciée et qui n'enlève rien, bien au contraire, à la performance de la structure. J'ai donc souscrit à cette démarche car pour moi c'est du gagnant-gagnant. L'établissement « Louis Philibert », basé au Puy Sainte Réparate. »

Un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de 113 places,

Un Foyer d'Hébergement de 65 places,

Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de 50 places,

Un Foyer de Vie de 47 places en internat et 10 places en accueil de jour,

Un Foyer d'Accueil Médicalisé de 37 places en internat et 1 place en accueil temporaire,

Mais aussi des services logistiques, administratifs et médicaux.

L'ESAT, qui embauche des personnes en situation de handicap propose différents services comme : un atelier de blanchisserie, un atelier de conditionnement, un atelier espaces verts et services aux entreprises, autant d'activités dont les pratiques sont en plein changement pour faire face aux défis économiques, environnementaux et bien sûr sociaux. L'ensemble est porté avec une forte volonté de s'emparer de la question de la responsabilité sociétale de l'entreprise et de faire de la qualité son principal objectif.



Bergier Frères à Vaugines (carrières)

<http://www.carriere-bergier.fr/>

Située à Vaugines dans le Vaucluse (84), la Carrière Bergier Frères (Société Nouvelle) produit des granulats pour la maçonnerie traditionnelle, le BTP et les collectivités locales. Des couleurs du Lubéron aux couleurs de la Provence, l'entreprise commercialise une cinquantaine de matériaux de carrière : sables, graviers, pierres à bâtir, mélange béton, pouzzolane... Rencontre avec Nathalie Auphan, elle nous rappelle les enjeux de l'écologie industrielle dans son secteur et détaille une démarche déjà engagée qui ne réclame qu'à se développer d'où son intérêt par le projet porté par le CBE, auquel elle a participé.

« Nous avons effectivement une obligation de respect de l'environnement du fait de notre profession « exploitation de carrière » soumise aux ICPE (installations classées pour l'environnement). Cela concerne le bruit, la poussière, l'eau... tant pour la protection du personnel que pour l'environnement au sens large c'est-à-dire la Nature que le voisinage et habitants du territoire.

Chaque année, des mesures et des analyses sont effectuées pour évaluer le bruit, les émissions de poussière, des prélèvements d'eau pour la qualité, la quantité et les rejets (pollution).

Cette « obligation » réglementaire devient « une volonté naturelle » sans même y réfléchir. Cette attitude est appliquée : lors des choix de matériels neufs à acheter (engins plus silencieux, plus économes en carburant...) lors des modifications des conditions de travail ou d'organisation de travail

De plus dans l'inconscient collectif « carrière » est synonyme de destruction (du paysage) donc nous nous devons d'être un « bon élève » et d'avoir des pratiques responsables. L'écologie industrielle peut justement être un axe de développement et de performance car elle entraîne une réflexion sur l'organisation et méthodes de travail, elle engage à trouver des solutions, à mettre en place de nouveaux produits ou services. Au départ, l'écologie a un « surcoût » immédiat (court terme), puis présente une économie réelle à moyen ou long terme. Depuis longtemps, nous recyclons nos propres

déchets : pneus, filtres et huiles de vidange, ferraille, cartouches d'encre et toners, ampoules, piles et batteries. En 2009, nous avons créé la branche « Bergier Valorisation » spécialisée dans la récupération, le traitement et la valorisation des déchets inertes du BTP. Nos installations de traitement de granulats naturels n'étaient pas totalement adaptées au traitement des déchets, il fallait des équipements spécifiques : pince à béton pour briser les bétons armés, gros aimant pour récupérer toutes les ferrailles des bétons-armés, sclapeur (cribleur) et concasseur mobile pouvant être déplacé sur les chantiers de déconstruction.

Cette double activité de production de granulats naturels et granulats recyclés permet de :

- contribuer à la gestion économe des ressources naturelles (notre matière première, le tout-venant), et donner une nouvelle vie aux déchets comme nouvelle matière première,
- proposer une solution économique pour les collectivités locales car les déchetteries communales ou intercommunales peuvent traiter les déchets des particuliers mais pas ceux des professionnels (quantité, matériels et outillages spécifiques...). De plus le recyclage limite les enfouissements assujettis à la TGAP (Taxe sur les Activités Polluantes),
- répondre aux décharges sauvages qui ont de nombreuses répercussions sur l'air, l'eau, le sol, sous-sol, le paysage...
- apporter une solution de proximité : une carrière « rayonne » dans un secteur de 30-40 km et 10-20 km pour un centre de recyclage, donc en terme d'emploi (maintien des emplois existants car pas de délocalisation, création des nouveaux métiers) ; et terme de double fret (avec à l'aller : apport de gravats à recycler, au retour : enlèvement ou livraison de granulats naturels ou recyclés) limitant ainsi le nombre de camions sur les routes : nos activités s'inscrivent pleinement dans particuliers mais pas ceux des professionnels (quantité, matériels et outillages spécifiques...). De plus le recyclage limite les enfouissements assujettis à la TGAP (Taxe sur les Activités Polluantes),